

Participez aux Etats Généraux de la bioéthique !

« Soyez toujours prêts à rendre raison de votre espérance mais avec douceur et respect » (1P 3, 15-16)

Lancés officiellement le 18 janvier dernier par le Comité Consultatif National d’Ethique (CCNE) pour s’achever début juillet, les Etats Généraux de la bioéthique sont une phase préalable à la révision, prévue début 2019, de la loi de bioéthique votée en 2011.

Chaque citoyen peut contribuer à ces Etats Généraux et, dans ce débat, les catholiques ont un trésor à proposer : celui d’une vision anthropologique fondée sur la raison et éclairée par la révélation judéo-chrétienne, portée par amour de l’homme et de sa dignité.

LES THEMES DES ETATS GENERAUX

9 thèmes sont abordés :

- 1. Reproduction, développement embryonnaire, cellules souches
- 2. Génétique et génomique
- 3. Dons et transplantations d’organes
- 4. Données de santé
- 5. Intelligence artificielle et robotisation
- 6. Neurosciences
- 7. Santé et environnement
- 8. Procréation (PMA, GPA, ...)
- 9. Fin de vie

COMMENT Y PARTICIPER ?

2 façons de participer aux Etats Généraux :

1. A travers les débats, conférences et autres événements organisés par les Espaces de Réflexion Ethique Régionaux

Pour les Hauts de France : <https://sites.google.com/a/esante-picardie.com/espace-ethique-picardie/>

Dans notre région, 2 thèmes sont retenus :

1. L’assistance médicale à la procréation
2. La médecine dite des 4 P (prédictive, préventive, personnalisée, participative)

A noter : le débat public à Creil sur la médecine prédictive

(Il est désormais possible par le biais d'une carte génétique, d'objets connectés ou par l'exploitation des big-data de prédire la maladie. Comment réagir à cette possibilité ?)

Date : **jeudi 22 mars 2018**

Horaire : **18h – 21h**

Lieu : salle de la Manufacture – **Théâtre de la Faïencerie** – allée Nelson 60100 **CREIL**

[En savoir plus](#)

2. En déposant sa contribution sur la plateforme du site des EGB : jusqu'au 30 avril

<https://etatsgenerauxdelabioethique.fr/>

ET L'EGLISE ?

1. La Conférence des Evêques de France

La Conférence des Evêques de France (CEF) a mis en place un groupe de travail dédié à la bioéthique, sous la conduite de Mgr Pierre d'ORNELLAS, archevêque de Rennes, pour permettre aux catholiques de débattre entre eux, former des personnes référentes dans tous les diocèses et participer au débat national.

Toutes les informations sur le site :

<http://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/eglise-et-bioethique/>

Ce groupe de travail a notamment élaboré des fiches apportant chacune un éclairage sur les enjeux scientifiques et éthiques posés par les différents thèmes de ces Etats Généraux de la bioéthique.

Sont en ligne :

- [assistance médicale à la procréation](#)
- [biotechnologies](#)
- [diagnostic \(dépistage\) prénatal](#)
- [don de gamètes](#)
- [don d'organes](#)
- [fin de vie](#)
- [gestation pour autrui \(GPA\)](#)
- [intelligence artificielle](#)
- [interactions biologie - psychisme](#)
- [recherche sur l'embryon humain](#)
- [thérapie génique germinale](#)

Rappelant les fondamentaux de l'Eglise sur ces questions et accompagnant la diffusion de ces fiches, un nouvel espace est accessible à l'adresse suivante :

<http://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/eglise-et-bioethique/>

2. L'Eglise catholique dans l'Oise

Pour relayer cette dynamique au niveau local et la diffuser, s'est constitué dans l'Oise un comité de pilotage diocésain, composé de :

Sylvie PERREU, responsable diocésaine de la pastorale de la santé

Jean-François CANETTI, diacre, aumônier d'hôpital

Marthe DUMARS, aumônier en maison de retraite

Marc FARALDI, médecin

Didier HINARD, médecin

Sophie HINARD, médecin

Ses membres sont à votre disposition pour toute information complémentaire et pour accueillir toute proposition.

Contact : 07 77 37 33 97

sante@oise-catholique.fr

3. Pour aller plus loin : principaux textes officiels

- A la recherche d'une éthique universelle. Nouveau regard sur la loi naturelle, 2009

La commission théologique internationale expose l'importance de la loi naturelle dans l'enseignement de l'Eglise et propose des pistes de réflexion sur son articulation avec la révélation.

[A lire sur le site du Vatican](#)

- l'Instruction « Dignitas Personae » sur certaines questions de bioéthique – 8 septembre 2008

La dignité de la personne doit être reconnue à tout être humain depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle.

[A lire sur le site du Vatican](#)

- « l'égalité de dignité de toutes les personnes » Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise 29 juin 2004

Au cours de son histoire et, en particulier ces cent dernières années, l'Eglise n'a jamais renoncé – selon les paroles du pape Léon XIII - à dire « le mot qui lui revient » sur les questions de la vie sociale

[A lire sur le site du Vatican](#) (points 144 à 148)

- l'Encyclique « Evangelium Vitae » de Jean-Paul II – 25 mars 1995

La profondeur de (la) vocation surnaturelle (de l'homme) révèle la grandeur et le prix de la vie humaine, même dans sa phase temporelle

[A lire sur le site du Vatican](#)

- l'Instruction « Donum vitae » de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi – 22 février 1987

Le don de la vie que Dieu, Créateur et Père, a confié à l'homme, impose à celui-ci de prendre conscience de sa valeur inestimable et d'en assumer la responsabilité. Ce principe fondamental doit être placé au centre de la réflexion, pour éclairer et résoudre les problèmes moraux soulevés par les interventions artificielles sur la vie naissante et sur les processus de la procréation.

[A lire sur le site du Vatican](#)
